



LE CONTRAT DE DESENDETTEMENT ET DE DEVELOPPEMENT (C2D) ENTRE LA FRANCE ET LE CAMEROUN

Le secteur de l'éducation

Etude de texte : Le jour de rentrée
L'école bruyante, mouvementée, animée,
revivait. Sa volée moineaux lui était
revenue. Les anciens se saluaient
joyeusement, tandis que les nouveaux, dé-
payés, cherchaient un maintien. Tombés
dans le monde des écoliers, désorientés, in-
quiets, ils s'accrochaient à leurs parents.
Voilà le Directeur, un homme grand,
à la démarche calme. A son approche, les bruits
cessent. Il répond aux nombreux « bonjour, mon-
sieur », sourit à tous, entre dans la salle de
classe, pose ses livres sur la table et se saisit
d'une badine qu'il fait couper.

Le C2D investit 59 milliards de FCFA dans l'éducation

Le Cameroun s'est doté en 2006 d'une stratégie sectorielle de l'éducation dont les principes directeurs sont la scolarisation primaire universelle, la réduction des disparités liées au genre, aux revenus et aux zones géographiques, le développement du partenariat avec le secteur privé, et le renforcement de la décentralisation et de la déconcentration de la gestion du système éducatif.

Depuis la suppression des frais d'écolage en 2000, le Cameroun est l'un des pays les plus scolarisés d'Afrique Subsaharienne avec un taux brut de scolarisation au primaire supérieur à 100%. Le niveau des élèves est meilleur que celui des pays limitrophes. La mise en place de la stratégie sectorielle et l'engagement des partenaires techniques et financiers se sont traduits par une amélioration des taux d'achèvement, de la répartition des enseignants et une diminution du taux de redoublement.

Néanmoins, les disparités en matière de répartition géographique des instituteurs et des écoles publiques, au désavantage des régions du Septentrion et de l'Est, viennent nuancer ces bonnes performances. Ainsi une classe contient 82.2 élèves dans le Nord contre 54.2 en moyenne dans le pays. L'impact sur le taux d'achèvement est presque direct : de 73% en moyenne, il n'est que de 42,5% dans l'Extrême Nord. Ainsi, les ménages des zones défavorisées doivent supporter de fortes dépenses d'éducation pour financer eux même « les maîtres des parents », diminuant la qualité de l'enseignement et exacerbant les inégalités de genre.

Entre 1995 et 2006, pour faire face au déficit d'enseignants, le gouvernement a recruté des vacataires, dont la précarité du statut a conduit à des problèmes récurrents d'instabilité du corps enseignant. Le Ministère de l'Education de base a par ailleurs entrepris plusieurs réformes importantes restées jusqu'alors en chantier. Elles concernent notamment la définition des programmes, l'encadrement des maîtres, la politique du livre, ou la consolidation des statistiques scolaires.

La France, consciente du rôle primordial de l'éducation dans le processus de développement, vient appuyer cette stratégie sectorielle grâce au financement du **C2D Education d'un montant de 59 milliards de FCFA (90 millions d'euros)** dont la mise en œuvre a été confiée à l'Agence Française de Développement.

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Améliorer l'offre éducative dans les zones rurales et urbaines défavorisées

28,9 milliards de FCFA (44 millions d'euros) sur fonds C2D sont alloués au financement du plus important programme de constructions scolaires du Ministère de l'Education de Base. Il concerne la construction, la réhabilitation et l'équipement de près de 1584 salles de classe dans plus de 360 écoles primaires et maternelles situées dans les six zones prioritaires suivantes : l'Adamaoua, l'Extrême-Nord, le Nord, l'Est et les périphéries de Douala et de Yaoundé. Le projet concerne également la réalisation des ouvrages annexes dans les écoles : points d'eau, latrines et bureaux du directeur d'école.



Appuyer la politique de recrutement des enseignants

Le C2D appuie à hauteur de 24,6 milliards de FCFA (37,5 millions d'euros) le programme de contractualisation des instituteurs initié par le Gouvernement camerounais et bénéficiant par ailleurs des financements du Fond Catalytique de l'initiative accélérée - Education Pour Tous. L'objectif est l'intégration progressive dans la Fonction Publique de 37 200 instituteurs vacataires et maîtres des parents d'ici 2011.

Cet accompagnement sous forme d'appui budgétaire ciblé est dégressif sur la période 2006-2011 afin de permettre une prise en charge progressive de ces nouveaux instituteurs par le budget propre de la Fonction Publique nationale.

La contractualisation a permis l'intégration dans la fonction publique d'instituteurs en activité avec un statut précaire, mais aussi le recrutement de nouveaux enseignants. Ce volet du C2D éducation vise à améliorer l'encadrement scolaire en renforçant les effectifs et en réduisant l'aléa dans la répartition des instituteurs sur le territoire national.

APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Le C2D accompagne le rétablissement de la situation financière des organisations d'enseignement privées confessionnelles au moment où se met en place le nouveau régime contractuel entre l'Etat et les établissements privés. Le C2D a contribué à hauteur de 1,9 milliards de FCFA (3 millions d'euros) au remboursement partiel des arriérés de subvention de l'Etat envers les établissements maternels et primaires des réseaux catholique, protestant et islamique.

Par ailleurs, le C2D appuie à travers de l'expertise technique auprès du Ministère de l'Education de Base l'élaboration de procédures encadrant l'appui des différents Ministères du secteur éducatif aux établissements privés sous contrat, dans le cadre de la nouvelle loi sur l'Enseignement Privé.



Le rôle de chef de file de l'AFD

L'Agence Française de Développement (AFD) assure au Cameroun le rôle de chef de file des Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'Éducation. A ce titre, l'AFD anime les relations entre les Ministères techniques du secteur et le groupe des partenaires. Ce rôle se concrétise en particulier lors de la préparation des requêtes de financement que le Cameroun adresse aux instances multilatérales, notamment le Fonds Catalytique de l'Initiative accélérée Education Pour Tous.

De même, l'AFD organise aux côtés des Ministères les Revues Sectorielles de l'Éducation qui, tous les ans, réunissent les acteurs du secteur (ministères, partenaires...) pour un temps d'échange et de réflexion sur les progrès et les enjeux de l'Éducation

AMÉLIORER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE ET LE CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

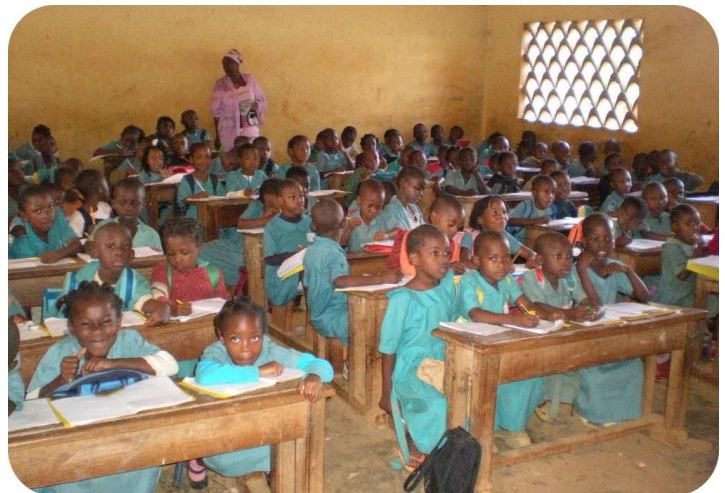
Un appui à hauteur de 3,6 milliards de FCFA (5,5 millions d'euros) est alloué au renforcement institutionnel du Ministère de l'Éducation de Base pour améliorer ses capacités en matière de pilotage et de gestion du système éducatif, à travers la mise à disposition de formations, d'équipements et d'expertises nationales et internationales,

Les interventions soutiennent:

- Une réflexion sur la révision des programmes de l'enseignement primaire;
- L'élaboration des réformes du système de formation initiale des maîtres du primaire et de l'encadrement pédagogique;
- L'étude d'une réforme de la politique du livre ;
- L'étude de faisabilité et l'introduction d'un système d'évaluation des apprentissages des élèves ;

- Le perfectionnement des cadres des services centraux et déconcentrés du Ministère dans les différents domaines de gestion (approche sectorielle, programmation budgétaire par objectif, planification, suivi et évaluation etc...);
- L'accompagnement du recrutement des nouveaux maîtres contractuels et de la relance de la collecte nationale des statistiques scolaires;
- L'élaboration d'une politique de renforcement de la gestion des écoles primaires au niveau local;
- L'élaboration du schéma directeur informatique du Ministère.

Par ailleurs, le C2D finance l'équipement informatique des services de la statistique scolaire de l'ensemble des délégations départementales ainsi que la mise en réseau des services centraux du Ministère de l'Éducation de Base.





Le C2D soutient la formation professionnelle

Le 2^{ème} C2D (2011-2016) devrait mobiliser 38 milliards de FCFA (25 millions d'euros) en faveur de la formation professionnelle. Le C2D Formation professionnelle vise à renforcer la capacité des jeunes à s'insérer sur le marché du travail, en favorisant une meilleure adéquation de l'offre de formation aux besoins des acteurs économiques.

C'est dans cette perspective que le C2D mettra en œuvre deux projets de formation aux métiers fortement demandés par les entreprises: des centres sectoriels tournés vers des métiers techniques en lien étroit avec le secteur privé et la création de centres de formation aux métiers non agricoles en milieu rural.

Le C2D Formation professionnelle s'inscrit dans la continuité des appuis du 1^{er} C2D dans le domaine de l'éducation et de la formation, notamment le programme d'appui à la rénovation et au développement de la de formation professionnelle agricole (AFOP) .





Historique et mécanisme du C2D

Le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) est le support de l'annulation de la dette bilatérale octroyée de manière additionnelle par la France dans le prolongement de l'initiative "Pays Pauvres Très Endettés" (PPTÉ). Les C2D sont conclus lorsque le pays partenaire atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTÉ.

Cet effort supplémentaire d'annulation de dette s'inscrit dans une perspective de solidarité, de responsabilité et d'équité visant à rendre la dette des pays bénéficiaires soutenable. Il permet de leur apporter de moyens additionnels pour leur action de lutte contre la pauvreté et pour le développement durable, dans le cadre d'un contrat pluriannuel avec la France dénommé C2D.

Les programmes de lutte contre la pauvreté sont sélectionnés d'un commun accord avec l'État partenaire. Pour une meilleure efficacité, les financements sur C2D se concentrent sur un nombre restreint de points d'application s'inscrivant dans le cadre du Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi.

La mise en œuvre du C2D au Cameroun

Le Cameroun, éligible à l'initiative PPTÉ, a atteint le point d'achèvement en avril 2006. Le premier C2D entre le Cameroun et la France a été signé le 22 juin 2006 pour un montant de 352 milliards de FCFA, soit 537 millions d'euros sur cinq ans.

Les points d'application du premier C2D (2006-2011) sont le développement rural et agricole, le développement humain avec la santé et l'éducation, les infrastructures urbaines et routières.

Le deuxième C2D, d'un montant de 214 milliards de FCFA - 326 millions d'euros - pour la période 2011-2016, permettra de renforcer les projets de développement rural et agricole, de développement urbain et de formation professionnelle.

En collaboration avec les maîtrises d'ouvrage nationales, l'Agence Française de Développement (AFD) est chargée, pour le compte de l'Etat français, de la mise en œuvre et du suivi technique et financier du C2D.

Etablissement public, l'AFD agit, depuis plus de soixante ans, pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

CONTACT:

Agence Française de Développement
Agence de Yaoundé

Plateau Atémengué

BP 46 Yaoundé - Cameroun

Tel.: +237 22 22 00 15

Fax: +237 22 23 57 07

afdyounde@groupe-afd.org